

Team Laurentus Auto-Sport

10^{ème} Course de Tondeuses

1^{er} CRITÉRIUM DU MEDOC

SAINT LAURENT MÉDOC

07 Juillet 2018

REGLEMENT PARTICULIER

ÉDITÉ le 18 mars 2018

Article 1 : **ORGANISATION**

(L'organisation se réserve le droit de modifier, à tout moment, certains points du présent règlement.)

Organisateur technique	TEAM LAURENTUS AUTOSPORT
Directeur de course : Coordination Générale	Philippe DANIEL JP RAYMOND
Directeur technique Contrôleurs technique	TEAM LAURENTUS AUTOSPORT Claude PINA Henry SOUSOTTE
Responsable Piste-Assistance-Ravitaillement	Serge QUIFILLE
Juge de Faits	
Responsables Administratif	Pierrette & Audrey PINA-
Responsable Relation pilotes	Alain Millet – Francis Hostein
Responsable Classement	Chronométrage d'Aquitaine
Responsable Remise des prix	Bénédicte LACROIX
Responsable Pré-grille	TUTU
Responsable Secours	Equipe Help
Médias	Yves Irigaray
Equipe Médicale et Ambulances Ostéopathe	Help Saint Laurent Laetitia DARTHUY
e-mail : raymond.jp@laposte.net	Site : coursedetondeuse.fr

Règlement CRITÉRIUM DU MÉDOC – 4 Pages

Date : 07 Juillet 2018

Horaires : Contrôles techniques et administratifs le Samedi de 9H. À 12H.00 ou sur R-V.

ESSAIS LIBRES: *Samedi de 14h à 15h

Course à partir de 16 h. (*Horaires à Confirmer)

Lieu: Bernos (Accès par RD-1215, ou rte St. Laurent-Carcans) **33112 St LAURENT MEDOC**

DEFINITION du CRITERIUM

Le circuit est d'une longueur de 500 m. environ et d'une largeur minimale de 4 m

Le Critérium est une épreuve de vitesse par équipe de 3 pilotes utilisant la même machine.

1 Manche de 10 tours de circuit par pilote sans arrêt au stand.

Chaque Pilote de l'équipe s'élance pour une manche de 10 tours.

Départ à l'Américaine

Engagements au Criterium

Engagement : **1 Engagement par Machine.** TARIF: 15€ + l'assurance individuelle, *si elle n'a pas déjà été souscrite pour le Grand Prix.* + Location du transpondeur (10€) et la caution de 250€

Numérotation, la même machine sera utilisée par les trois conducteurs.

Si la même machine est utilisée pour le Critérium du samedi et le Grand Prix du dimanche, elle gardera le même N°.

Les formulaires d'engagement seront en ligne au 20 Mai.

Epreuve limitée à 40 Machines.

L'engagement ne sera remboursé qu'à 50% en cas de refus aux contrôles techniques. (Cout de l'Assurances)

Les numéros de courses seront attribués en fonction de la date d'engagement.

Coueurs admis.

Course ouverte aux personnes majeures ainsi qu'aux Juniors de plus de 15 ans (*en cas de doute l'organisation se réserve le droit de demander la présentation d'une pièce d'identité*). Pour les juniors, l'autorisation parentale ainsi que la présence d'un parent ou tuteur légal, pendant la manifestation, sont obligatoires.

Classement électronique par transpondeurs

Le Classement sera calculé par points à chaque manche : 1^{er}/1Pt, 2^{ème}/2Pt, 3^{ème}/3Pt etc....

L'addition des points des 3 pilotes détermine le classement final.

1 AFFICHAGE des points après chaque Manche.

1 Classement général

1 Classement masculin

1 Classement Féminin.

MACHINES : Voir le règlement technique

STANDS : 1 Stand de 3m de façade et 6m. de profond maxi par ÉQUIPE de 1 à 4 machines

Seules les personnes badgées auront accès aux stands sous peine de pénalité.

(Pilotes & 2 mécaniciens par machine)

Les ravitaillements et la mécanique devront s'effectuer dans l'emplacement réservé à cet effet, moteur coupé et sur une bâche plastique apportée par chaque équipage (environ 4M² par machine).

Le ravitaillement sous pression ou par derrick à hauteur est interdit.

La présence d'un extincteur 4 Kg mini adapté aux feux d'hydrocarbure, par Stand est obligatoire.

Pilotes. Juniors plus de 15 ans avec autorisation parentale et accompagné, ou personnes majeures.

Equipement : (***Tenue à présenter au contrôle technique***)

Casque intégral homologué pour la route ou le tout terrain, lunettes ou visière, combinaison de travail ou tenue de moto tout terrain ou route, **gants, chaussures montantes ou bottes, obligatoires.**

Vêtements flottants interdits. Équipement et protections de Moto-Cross conseillés.

Règlement CRITÉRIUM DU MÉDOC – 4 Pages

On ne fume pas dans les stands, ni dans le parc d'assistance

Parc assistance.

1 seul véhicule d'assistance par équipe dans le parc, Les véhicules persos seront stationnés, sur un parking proche du parc.

Réclamations Techniques.

Elles sont à adresser par écrit au directeur de course dans un délai de ¼ d'heure suivant l'arrivée de la course et accompagnées d'un chèque de 30 euros (qui sera restitué si le bien fondée de la réclamation est reconnu).

Déroulement de l'Epreuve

Article A: Ordres de départs : Par Numéros.

Article B : Départ

Départ à l'Américaine genou à terre.

En cas de panne les machines seront ramenées au stand par les quads de l'organisation.

Article C : : Signalisation.

Drapeau national : début de l'épreuve.

Drapeau à damier : fin de l'épreuve.

Drapeau rouge : arrêt absolu.

Drapeau bleu : se laisser dépasser.

Drapeau jaune : Ralentir être prêt à s'arrêter (*obstacle sur la piste*) interdiction de doubler.

Drapeau blanc : Secours sur la piste passage au ralenti interdiction de doubler.

Drapeau noir : conduite dangereuse changez de comportement (2 noirs exclusion).

Avant bras croisés du directeur de course : arrêt du moteur.

Article E: La circulation à contre sens quelque en soit la raison est totalement interdite et disqualificative.

Il est formellement interdit d'empêcher un concurrent de vous dépasser.

Lorsqu'un **drapeau bleu** vous est adressé vous devez laisser passer.

Il est formellement interdit de pousser ou de toucher les autres concurrents sous peine de sanctions.

Article F: Sécurité et Assurances.

L'aire de course et la zone des stands sont formellement interdites à toute personne non badgée. Le parc d'assistance est interdit au public.

Une ambulance un médecin et du personnel de secours seront présents pendant toute la course (*et les essais*).

Une assurance R.C à été souscrite par l'organisateur ainsi qu'une assurance personnelle nominative pour les pilotes. (*Comprise dans le prix de l'engagement.*)

Article G: Infractions.

1ère Infraction au règlement: pénalité.

2ème Infraction: exclusion.

Shunt du coupe circuit: exclusion.

Des contrôles surprise de fonctionnement du coupe-circuit pourront être pratiqués à tous moment de la course.

L'Organisation se réserve le droit d'exclure toute machine ou concurrent ne respectant pas le règlement.

L'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du règlement afin d'y apporter toutes les modifications qu'elle jugera utile, avant ou pendant la course.

Le pilote est responsable de ses accompagnants,

Il est également responsable de ses déchets (1 sac poubelle vous sera remis au moment de l'engagement).

Les pilotes devront respecter tout les membres de l'organisation et se référer à leurs décisions.

Et une dernière fois, comme dans tous les sports mécaniques:

On ne fume pas dans le parc coureur.

ATTENTION: Des contrôles anti-drogue et d'alcoolémie peuvent être pratiqués à tout moment par les autorités sur les pilotes et les organisateurs.

Cette course, qui reste un spectacle pour le public, et un amusement pour les pilotes, est soumise à aucun classement officiel, en conséquence, il vous est demandé comme dans tous les sports mécaniques du respect et du fair-play.

Pendant les 2 jours, BUVETTES-RESTAURATION sur place

Dépôt de pain sur place (Sur commande a la caisse)

HUITRES

REPAS DANSANT LE SAMEDI SOIR

On peut camper sur place (Avec l'accord de l'organisation)